

# Soutien pédagogique MITIC : inventaire des tâches et prestations

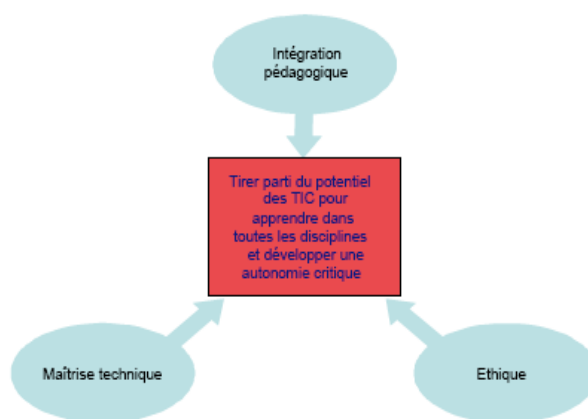
Médias, images et technologies de l'information et de la communication

Dans sa dimension « Organisation dans les établissements », le schéma directeur *École et informatique*<sup>1</sup> prévoit d'instituer la fonction de Personne-ressource en médias, images et technologies de l'information et de la communication (PResMITIC) dans les établissements. Une première volée de formation s'est achevée en 2007, une nouvelle volée a démarré en 2010 et une autre est planifiée pour 2011 à 2013. Dans la perspective de clarifier les missions dévolues aux différentes personnes effectuant des tâches dans ce domaine ainsi que d'élaborer le cahier des charges de la formation, un inventaire des tâches et prestations de soutien pédagogique relatif aux MITIC a été établi.

Le contenu de ce document se fonde sur le travail accompli par l'ancienne commission TIC et médias de la DGEO et s'inspire du référentiel fribourgeois de compétences des personnes-ressources. Il a été réalisé dans une collaboration entre la Direction pédagogique de la DGEO et l'Unité d'enseignement et de recherche Médias et TIC de la Haute école pédagogique de Lausanne.

Ces différentes missions sont classées par « public-cible » : direction, enseignant-e-s, parents. Les élèves ne font pas partie de cette liste puisqu'ils ne sont qu'indirectement touchés par ces rôles de gestion et d'encadrement.

Pour chaque public-cible, la présentation des missions est organisée selon les trois piliers définis dans la dimension pédagogique du schéma directeur *École et informatique* :



## Dimension « pédagogie » (p.16)

Sur la base du présent document, la direction définira les missions des personnes actives dans ce domaine, dans l'établissement.

<sup>1</sup> Pour développer une vision d'ensemble pour son informatique pédagogique, le canton de Vaud s'est doté d'un schéma directeur. Le projet *École et informatique* est né en 2002, et le schéma directeur paru en 2006 est l'outil de réalisation de cet objectif d'équité vis-à-vis de l'informatique.

Accès : <http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dfjc/sg/ecole-et-informatique>

## Tâches et prestations en lien avec la Direction d'établissement

### Intégration

### Pistes de mise en œuvre

**Collaborer à la mise en conformité de l'établissement avec les objectifs pédagogiques<sup>2</sup> du schéma directeur « École et informatique »**

À l'aide, par exemple, d'un questionnaire préparé en collaboration avec la Direction, déterminer s'il y a un écart entre les objectifs pédagogiques du schéma directeur et la situation de l'établissement ; cas échéant, proposer des pistes de régulation.

Proposer un plan d'action (cf. p. 3, « MITIC et Enseignant-e-s »), définir les moyens nécessaires et le faire valider.

**Rendre compte de son activité et faire valider ses projets**

Présenter régulièrement un bilan des activités et proposer le plan d'action suivant en prenant en compte les éventuelles régulations et ajustements des moyens.

**Collaborer à la mise en conformité de l'établissement avec les cibles matérielles<sup>3</sup> des directives cantonales (schéma directeur *École et informatique*)**

Élaborer un concept d'acquisition de matériel TIC et Médias et planifier les achats ainsi que le renouvellement, en collaboration avec le-la Répondant-e informatique.

**Collaborer à la gestion du budget concernant le matériel multimédia**

Faire des propositions d'achat en prenant en compte les besoins des enseignant-e-s, des élèves et de l'établissement en général.

### Éthique

### Pistes de mise en œuvre

**Définir la politique de l'établissement relative aux aspects éthiques des MITIC**

Planifier les activités de sensibilisation aux aspects éthiques des MITIC aux niveaux des élèves (chartes, activités de prévention, ...), des enseignant-e-s (directives, chartes, ...) et des parents (courriers, conférences, ...).

<sup>2</sup> voir chapitre 6.2 – Objectifs pédagogiques pp. 16-17 du schéma directeur *École et informatique*

<sup>3</sup> voir chapitre 8.2 – Cibles en termes d'équipements pp. 20-21 du schéma directeur *École et informatique*

## Tâches et prestations en lien avec les Enseignant-e-s

### Maîtrise technique

**Répondre aux besoins de formation technique des enseignant-e-s dans une perspective d'exploitation pédagogique**

### Pistes de mise en œuvre

En collaboration avec le Répondant informatique, appuyer les enseignants dans l'utilisation des appareils, logiciels et dispositifs électroniques à disposition.

Identifier les besoins techniques des enseignant-e-s par rapport au référentiel de compétences MITIC des enseignant-e-s (plus loin « Référentiel de compétences MITIC ») développé par la HEP et définir un plan d'action (organisation d'ateliers, accompagnements individuels, ...).

Proposer des offres ciblées des catalogues des institutions de formation en matière de maîtrise technique et négocier des interventions dans l'établissement en collaboration avec le-la Répondant-e de formation continue en établissement.

### Intégration

**Promouvoir l'utilisation des MITIC par les enseignant-e-s**

### Pistes de mise en œuvre

Mettre en évidence les plus-values des MITIC pour l'enseignement.

Proposer des projets pédagogiques de classes, de bâtiments, d'établissement, ...

Communiquer, par exemple via un site Web, sur les activités MITIC de l'école.

En fin d'année, présenter le bilan des activités ainsi que le plan d'action annuel suivant.

Promouvoir l'offre MITIC des catalogues des institutions de formation en matière d'exploitation pédagogique des MITIC et négocier des interventions dans l'établissement en collaboration avec le-la Répondant-e de formation continue en établissement.

**Organiser son action visant à l'intégration pédagogique des MITIC dans l'établissement**

Identifier les besoins des enseignant-e-s en matière d'intégration des MITIC par rapport au Référentiel de compétences MITIC et définir un plan d'action.

Négocier des projets d'accompagnement avec les enseignant-e-s en vue d'augmenter leur capacité à intégrer les MITIC dans leur enseignement.

---

**Favoriser l'exploitation du volet MITIC de chaque discipline, s'il existe, ainsi que les ressources informatiques à disposition**

Faciliter l'appropriation par les enseignants des objectifs MITIC du Plan d'études.

En collaboration avec les chef-fe-s de file de discipline ou les doyen-ne-s de cycle, cas échéant :

- mettre à disposition un extrait du Plan d'études listant les activités MITIC des disciplines ;
- présenter des sites et portails Internet de ressources informatiques.
- présenter du matériel MITIC créé à l'interne ou par d'autres personnes-ressources (matériel de cours, scénarii d'activités pédagogiques) ;

---

**Appuyer les enseignant-e-s dans une exploitation pédagogique des MITIC visant l'atteinte des objectifs du Plan d'études**

Assurer aide et support via une permanence et des accompagnements individuels.

Construire avec l'enseignant-e des situations d'apprentissage intégrant les MITIC et en accompagner la mise en œuvre dans la classe.

Concevoir et mettre à disposition du matériel facilitant l'intégration des MITIC (marche à suivre, tutoriel, ...).

Organiser une journée pédagogique promouvant et favorisant l'intégration des MITIC.

---

**Favoriser l'autonomie des enseignant-e-s dans l'intégration des MITIC**

Proposer des projets courts mettant en œuvre des outils simples.

Soutenir l'analyse et l'objectivation du résultat d'une activité.

---

## Éthique

### **Promouvoir une utilisation éthique des MITIC**

### **Pistes de mise en œuvre**

Construire et mettre régulièrement à jour une charte promouvant une utilisation éthique des MITIC.

Dans les différents accompagnements, projets et formations, appliquer et encourager une utilisation des MITIC prenant en compte les multiples dimensions de l'éducation aux médias (cf. Référentiel de compétences MITIC).

A) Exemples d'application quand l'élève est consommateur de médias :

- se protéger et protéger les autres en adoptant des règles de comportement (charte, netiquette),
- analyser des lignes de force d'une affiche publicitaire,
- déterminer le code d'une séquence vidéo (type informatif ? fiction ? ...),
- ...

B) Exemples d'application quand l'élève est producteur de médias :

- adapter son langage en fonction du média choisi pour communiquer,
- faire un montage vidéo en respectant les codes du type de fiction réalisé (feuilleton, film policier, ...),
- produire du contenu d'information en respectant les codes journalistiques,
- ...

### **Répondre aux besoins de formation MITIC des enseignant-e-s dans le domaine de l'éthique**

Sur la base du Référentiel de compétences MITIC, identifier les besoins des enseignant-e-s en matière d'éducation aux médias.

Compléter le plan d'action annuel sur la base de cette mesure.

Faire connaître l'offre MITIC des catalogues des institutions de formation en matière d'éducation aux médias et négocier des interventions dans l'établissement en collaboration avec le-la Répondant-e de formation continue en établissement.

## Tâches et prestations en lien avec les Parents

### Éthique

**Proposer une sensibilisation des parents aux aspects éthiques des MITIC**

### Pistes de mise en œuvre

Proposer régulièrement, dans le cadre de séances avec les parents, une information sur la charte MITIC et une présentation des mesures favorisant une utilisation éthique des MITIC ; se faire éventuellement appuyer par un professionnel du domaine de l'éducation aux médias.

Présenter la charte MITIC cantonale.